



Cavalier & King Charles Spaniel club des Schweiz
Club Suisse du Cavalier & King Charles Spaniel

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Samedi 20 janvier 2024, 14h heures

Grande salle, Restaurant Kreuz, Franz Xavier, Müllerstrasse 1, 3185
Schmitten

Présents : 15 membres et 2 invitées
Majorité relative : 8
Présidence : Luca Sangiorgio, président
Barbara Ryter, vice-présidente et traductrice du jour

Ordre du jour :

- 1) Mot d'accueil du président et constatation de la capacité de statuer
- 2) Nomination et élection des scrutateurs
- 3) Approbation de l'ordre du jour
- 4) Votation : acceptation de la procédure concernant l'assemblée générale ordinaire du 23.04.2022 inachevée
- 5) Nomination et élection des réviseurs des comptes
- 6) Présentation du nouveau site internet
- 7) Divers

1. Mot d'accueil du président et constatation de la capacité à statuer (Avec l'accord de l'assemblée, les débats seront enregistrés)

Luca Sangiorgio souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette 1^{ère} assemblée générale extraordinaire pour le nouveau comité du CCS.

Sont excusés : Mme Ruth Meister, M. Christian Meister, Mme Jacqueline Zimmermann, M. Urs Zimmermann, Mme Gunilla Kühni, Mme Lilian Sommer, M. Rolf Dolfinger, M. Hans Schaub, Mme Monique Sauge.

Luca Sangiorgio expose quelques points d'actualité concernant les polémiques relatives à la santé de la race du Cavalier & King Charles Spaniel en Europe. Il faut sensibiliser les gens à cette réalité qui nous touche déjà plus qu'on ne l'imagine.

Récemment (10.10.2023), interdiction d'élevage en Norvège par la Cour Suprême. Avril 2022 en Finlande et mars 2023 en Suède : les deux pays



Cavalier & King Charles Spaniel club des Schweiz
Club Suisse du Cavalier & King Charles Spaniel

votent favorablement pour un croisement entre un Cavalier et une autre race n'ayant pas les mêmes problèmes de santé que le premier afin d'augmenter la diversification génétique de la race. Mars 2023 : Le Danemark a rendu obligatoire l'IRM de dépistage pour la syringomyélie chez tous les reproducteurs. Pour l'Allemagne et même la Suisse plusieurs articles parlent de ces mêmes sujets.

Anne Chenaux : quelle race est visée par ces articles. Le Cavalier et le King Charles Spaniel ne sont pas les mêmes chiens. Le président lui répond que c'est surtout le Cavalier qui est mentionné car la race est plus répandue et plus populaire. Le King Charles est également concerné au vu de sa morphologie.

Luca Sangiorgio mentionne que pour les maladies et autres points sur la santé, Véronique Fornerod fera une petite présentation par la suite.

La liste des présences a été signée par les membres présents avec aussi une demande de précision concernant la langue et par quel moyen (mail/courrier postal), nous pouvons envoyer la correspondance.

L'assemblée a été convoquée selon les statuts malgré la correction du point 4 hors délai, personne n'est contre la poursuite de cette rencontre. Le président constate que l'assemblée ici présente est capable de statuer.

2. Nomination et élection des scrutateurs

Est élue par tous les membres présents : Mme Habersaat Tonja

3. Approbation de l'ordre du jour

Le président demande l'approbation de l'ordre du jour par main levée. L'ordre du jour est approuvé.

4. Votation sur l'acceptation de la procédure concernant l'assemblée générale ordinaire inachevée du 23.04.2023

Le président demande aux membres si quelqu'un souhaite qu'on lui relise la procédure.

Mme Anne Croset écrira au comité avant le 31 mars 2024 au sujet des points 14, 15, 16 qui n'ont pas été traités et qui pour elle mériteraient quelques précisions.

Le président en reparlera brièvement lors de l'assemblée générale ordinaire. Il demande ensuite l'acceptation de cette procédure à main levée.



Mme Tonja Habersaat est partisane de laisser tout cela de côté vu que ce sont des affaires anciennes et qu'il y a un nouveau comité alors pourquoi ne pas oublier tout cela.

Le président lui répond en lui expliquant qu'à chaque assemblée ordinaire il faut voter/approuver le PV de l'ancienne assemblée. C'est pour cela que nous devons le faire ainsi. En approuvant le point 4, nous pourrions clore le sujet.

Mme Gaby Widmer confirme également que selon les règles nous devons procéder ainsi.

Le point 4 a été approuvé à main levée par 13 voix.

5. Nomination et élection des réviseurs de comptes

Les réviseurs sont : Mme Gaby Widmer, Mme Anne Croset

Suppléant : M. Jacques Pasquier

L'assemblée donne son approbation.

6. Présentation du nouveau site internet

Sarah Sangiorgio présente le site internet que Yannick Fornerod nous propose. Il s'agit d'une analyse de l'ancien site et de la présentation du nouveau site.

Elle présente la structure, la forme et les nouvelles fonctions du site internet avec les avantages comme le forum où tout le monde pourra poser des questions auxquelles les réponses lui seront fournies par le même biais.

Les formulaires seront informatisés et disponibles sur le site. Cela économisera du temps et de l'argent.

Le site sera plus précis et clair de façon à ce que tout le monde puisse y accéder sur ordinateur mais aussi sur les smartphones et les tablettes.

Le devis présenté par M. Fornerod est très attractif (étant le fils de Mme Fornerod, il nous offre des conditions vraiment avantageuses en comparaison avec la concurrence (env. 15.000.-)).

Le prix demandé soit fr. 3990.- est des plus intéressants.

Anne Chenux intervient en évoquant une élève ne faisant plus partie du club mais ayant une meilleure position sur google que notre site internet. Elle demande s'il est possible que notre site figure prioritairement dans les moteurs de recherche tels que google.



Cela n'est pas possible d'intervenir. L'affichage dépend généralement aussi d'un calcul en fonction du nombre de clics que le site obtient, de sa visibilité selon les mots clés utilisés dans la barre de recherche, du nom de domaine...etc.

7. Divers

Santé

Véronique Fornerod nous présente les différentes maladies du cavalier et King Charles Spaniel. Il s'agit de la maladie de Chiari, la syringomyélie et l'endocardiose mitrale qui sont problématiques pour nos chiens.

Elle propose aussi pour l'avenir plusieurs modification de règlement avec des examens de dépistage obligatoires concernant le cœur, le cerveau et la moëlle épinière des chiens reproducteurs. Elle demande donc le soutien de l'assemblée car tous ensemble nous pouvons changer les choses en approuvant ces changements de règlement lors de notre prochaine assemblée générale ordinaire.

Maria Grüter prend la parole : elle travaille avec l'Université de Zürich et avec le Dr Glaus qui est le spécialiste des Cavaliers. Elle nous explique que tous les ans elle fait des contrôles par échographie dès le moment où le chien entre dans la reproduction et ce jusqu'à sa mort. Selon les dernières informations, un souffle au cœur apparaît entre 3 et 5 ans chez 50% des Cavaliers. Il existe aussi une étude qui juge acceptable un petit souffle à partir de 5 ans, mais qu'à partir de 8 ans, c'est 99% des chiens qui présente cette pathologie

Véronique répond à cela en disant : D'où le fait de rendre obligatoire l'échographie chaque 2 ans et auscultation cardiaque avec stéthoscope entre deux soit souhaitable.

Finances

Christiane Egger nous présente les chiffres en reprenant les opérations de la SCS/SKG :

Au 1.01.2024 le club compte 144 membres.

Des démissions ont été comptabilisées courant décembre.

Le montant versé par la SCS/SKG est de **32'851,34.-** (La gestion par la SCS/SKG nous a coûté cher).

Des admissions et annonces de portées ont été comptabilisées courant novembre et décembre.

Actuellement au 1.01.2024 le solde s'élève à **30'047,14.-**



Cavalier & King Charles Spaniel club des Schweiz
Club Suisse du Cavalier & King Charles Spaniel

Le remboursement du magazine Hunde à la SCS représente un montant élevé.

Christiane enverra les factures par e-mails pour les membres qui l'ont demandé en signant la liste en début de séance Le recours à des envois postaux n'est pas « donné ».

Anne Croset nous remercie pour les chiffres et estime notre situation financière saine.

Il y a plusieurs années les membres ont demandé au comité de soutenir financièrement les examens notamment celui de l'IRM pour la syringomiélie.

Véronique Fornerod travaille avec une cardiologue (Dr Dandrieux) qui serait d'accord de faire des prix préférentiels pour des groupes.

Agenda :

Barbara Ryter nous cite les prochains événements pour l'année 2024 :

- Sélection d'élevage : le 8 mars 2024 en Suisse-Allemande (inscription via le site internet, pour remplir le formulaire)
- Rencontre (activités) à Lotzwil : le 26 mai 2024
- Journée des éleveurs : septembre 2024
- 2^{ème} sélection d'élevage : octobre 2024

M. Franklin Roland demande s'il y aura un club show aussi ?

Barbara Ryter lui explique que pour cela il nous faut plus de temps et que pour cette année, la priorité sera surtout donnée à la santé.

Pour l'année 2024 il n'y aura pas d'exposition. Nous avons beaucoup de choses à mettre en place et à reconstruire. Les conditions dans lesquelles le club a été repris ne sont pas optimales. Nous demandons donc à nos membres d'être patients et compréhensifs.

La prochaine date pour l'Assemblée Générale Ordinaire doit encore être définie. Une information vous parviendra au plus vite aussi bien par courrier que via le site internet.

Nous remercions tous les membres présents pour la bonne entente d'aujourd'hui et sur ces mots, le président clôt l'assemblée.

Ardon, le 27 janvier 2024

Pour le procès-verbal :
Sarah Sangiorgio
Secrétaire du comité